CAC – COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

Actes des universités d'été

Juillet 2017

OHEL	CONTEXTE	ET EN IELIV	DOLLD I EC	ASSOCIATIONS	CITOVENINES ?
QUEL	CONTEXTE	E I ENJEUX	POUR LES	ASSUCIATIONS	CHUYENNES!

SOMMAIRE

Présentation, programme P.2

Introduction, contextualisation P.5

Explorer l'avenir des associations, à la lumière de leur histoire P.8

En quoi l'évolution de la situation politique traduit-elle l'émergence d'une nouvelle étape du néolibéralisme (résumé de l'intervention de JL Laville) P.8

Les résonances de l'associationnisme du début du XIXème siècle (résumé de

l'intervention de M. Riot-Sarcey) P.15

En écho (1) - « La République est un acte de confiance et d'audace » J. Jaurès P.18

En écho (2)- «Hasta siempre la libertad » conférence gesticulée P.19

En écho (3)- Réflexions politiques d'un plongeur (nommé George Orwell) P.20

Agir au présent

Monnaies locales et logiciels libres, exemples d'initiatives pour inventer des

alternatives depuis Lyon P.22

Agir localement (compte-rendu d'atelier) P.23

Les chemins de la transition, suites P28

Déclaration finale « la société civile, c'est nous ! » P.30

DOCUMENT DE TRAVAIL

maj 9 janv

PRÉSENTATION, PROGRAMME

En 2017, l'université d'été du Collectif des Associations Citoyennes a eu lieu du 10 au 12 Juillet à Villeurbanne (au CCO) et Lyon (mairie du XIIIème).

Son objectif était de permettre une prise de recul pour aborder les principales questions aujourd'hui posées aux associations citoyennes, tant sur le terrain qu'au niveau national et européen, d'approfondir les causes des évolutions en cours et d'éclairer les perspectives en renforçant le pouvoir d'agir collectif pour faire face aux principaux enjeux, notamment :

- l'accroissement des injustices et des inégalités sociales dans le cadre national et international ;
- l'extension continue « du domaine du marché » ;
- les prégnantes problématiques écologiques posées dans des délais très courts.

Cette Université, comme les précédentes « rencontres d'été », vise à permettre également, bien sûr, à toutes les associations très diverses qui constituent le CAC (ou simplement intéressées par nos travaux) de se rencontrer, et de prendre conscience qu'elles sont confrontées aux mêmes questions. La richesse des débats qui naît de la diversité des participants crée les conditions d'un élargissement des points de vue et d'un auto-apprentissage pour permettre à chacun de prendre du recul sur ses pratiques, afin d'accroître la portée de ses actions et d'agir demain de façon (encore) plus efficace, reliée et autonome.

Dans un contexte dont nous voulons partager l'analyse, cette université d'été a été programmé à un moment où il est vital que les associations soient en capacité de construire, par elles-mêmes, un savoir partagé et des modes d'action leur permettant de contribuer pleinement à l'intérêt général et au bien commun.

Ces actes retracent, une partie, de ces trois journées et n'ont pour objectif que de relayer propos et interventions qui ont contribué au travail d'intelligence collective et d'éducation populaire afin de constituer des points d'appuis pour la suite du renforcement de l'action et de la réflexion.

Lundi 10 juillet - CCO de Villeurbanne

<i>9</i> h15 – 10h00	Accueil autour d'un thé/café
10h00 – 10h30	Présentation du séminaire par Jean-Claude Boual : objectif et déroulement ; Didier Minot : présentation des conclusions de la réunion plénière du 24 juin sur l'actualité politique
10h30 – 11h15	Intervention de Jean-Louis Laville : en quoi l'évolution de la situation politique traduit émergence d'une nouvelle étape du néolibéralisme ; aperçu sur les enjeux pour l'action collective des citoyens
11h15 – 12h00	Travail en groupes de 6 : partageons-nous cette analyse de la situation d'aujourd'hui ? Quelles conséquences pour nos associations ?
12h00 – 12h30	Débat : quelques conclusions du travail en groupe
14h00 – 14h45	Intervention de Michèle Riot-Sarcey : Rôle des associations à la lumière de l'expérience historique et de leur contribution à la transformation sociale
15h00 – 16h00	Travail en groupe de 8 : quels rôles politiques peuvent avoir des associations dans la transformation sociale, écologique, économique et culturelle ? Au nom de quel principe agir ? Avec quelle autonomie et quelle liberté ?
16h15 – 17h00	Débat, avec la participation croisée de Jean-Louis Laville et Michèle Riot-Sarcey
	Forum ouvert « Relations associations/collectivités publiques » avec notamment deux pôles d'échanges (s'agissant d'un forum ouvert, d'autres propositions sont possibles)
17h00 – 19h00	 Quelle mobilisation inter-associative dans des situations difficiles avec les Collectivités Territorialesde conflit, avec des témoignages de Rhône-Alpes (« Vent d'Assos »), etc.
	- Comment répondre à des enjeux communs à des associations citoyennes et à des
	collectivités citoyennes (situation partenariale et de co-construction)
	Conférence gesticulée* pour suivre autrement le travail : « Hasta siempre la Libertad, et plein
20h30	d'autres choses » de Julie Babaammi-De Sousa - prix libre

Mardi 11 juillet - CCO de Villeurbanne

Ateliers thématiques 1er temps

- Écologie et actions porteuses de transition
- Le droit, levier ou obstacle pour l'action associative ?
- 9h00 11h00 La marchandisation de l'action associative : quels antidotes ?
 - Nouveaux modes de production du savoir scientifique
 - Le rôle des associations dans le système de solidarité et de protection sociale, Quels enjeux, quelles perspectives ?

LE CAC, UN ESPACE DE TRAVAIL À INVESTIR (Présentation des dernières publications, de leurs usages possibles et des chantiers en cours)

- Le guide des relations entre associations et financeurs publics
- 11h15 13h00 Quand le social finance les banques et les multinationales
 - Présentation du projet d'ouvrage collectif sur la philanthropie
 - Répertoires de l'écologie au quotidien
 - Présentation du site « Recueil des actions associatives porteuses d'alternatives »

- Catalogue de formations et université populaire citoyenne
- Groupes de travail : « marchandisation de l'action associative » et « droits et libertés pour les associations »

Ateliers thématiques 2ème temps (suite du matin)

16h45 – 18h00 Forum ouvert (ateliers proposés par les participant-e-s)

18h30 – 19h00 Présentation du livret sur l'Historique de la protection sociale en introduction à la projection

19h00 – 20h30 Projection du film « La Sociale – vive la sécu! » de Gilles Perret – prix libre

Apéro-débat post-projection

Mercredi 12 juillet - Mairie du 8ème de Lyon

9h00 - 9h15

20h30

Introduction : Agir localement, nationalement et au niveau européen dans le contexte des prochaines années. Présentation du travail en groupe.

- Agir au sein de nos associations: quelle évolution des pratiques, de l'organisation et de l'autonomie sont rendus nécessaires par l'évolution du contexte? (réponses diverses tenant compte de la diversité des situations associatives)
- Agir ensemble localement : comment répondre ensemble aux événements ? Comment mutualiser localement les expériences et les pratiques, se former et réfléchir collectivement, mener des actions communes en fonction du contexte ? Peut-on développer des groupes locaux, autour de quels objectifs, intermittents permanents ?-

9h15 - 11h00

- Agir ensemble à distance : quelle utilisation du numérique ? Comment développer l'action collective sur les réseaux sociaux ?
- Veille, propositions et dialogue institutionnel aux différents niveaux ? Comment développer, face aux réformes, un travail de veille, de proposition et de dialogue institutionnel ? Parmi les propositions du CAC depuis 5 ans, lesquelles sont d'actualité, lesquelles sont obsolètes, et quelles propositions nouvelles ? Comment s'organiser collectivement pour cela ? Quelles synergies avec nos partenaires ?

Séance plénière : Conclusions du travail en groupe et débat.

11h15 - 12h10

12h10 – 13h Présentation Framasoft

14h00 – 15h15 Débat sur le projet d'un appel commun

15h15 - 16h00 **Évaluation**

16h00 – 16h30 Conclusions – perspectives du séminaire

De quelques éclairages sur la situation actuelle et les marges d'action des associations citoyennes

Pour le Collectif des Associations Citoyennes, ces universités d'été se situent directement dans le prolongement de notre « plénière » du 24 juin et viennent ainsi compléter l'analyse que nous devons avoir de la situation politique telle qu'elle se présente après les échéances électorales importantes du 1^{er} semestre 2017.

TENTER DE COMPRENDRE...

Grâce au travail de Didier Minot, nous venons de produire un document intitulé *Les associations citoyennes face aux projets d'Emmanuel Macron* et sans répéter notre analyse trop longuement ici, nous pouvons en donner quelques éléments, de façon impressionniste, pour surtout insister sur la façon de construire des alternatives et des solutions face aux impasses que l'on peut identifier.

La séquence politique qui s'achève marque, en effet, un recul du fonctionnement démocratique tel que nous le connaissions jusqu'à présent (accroissement sans précédent du niveau d'abstention, effondrement des partis dominants, etc) et un pas de plus dans l'imposition de la pensée néo-libérale nous intimant de devenir tous entrepreneur (« chacun doit prendre des risques »). Dans cette perspective, les statuts acquis, la protection de la loi même deviennent des freins à la « réussite », à la liberté d'entreprendre.

Dans ce modèle « *star-up nation* » mis en avant, les associations, même affaiblies, gênent. Elles ne sont plus une richesse mais un coût, du point de vue du politique comme de celui du technocrate. Le projet est donc ainsi explicitée par un proche d'E Macron, Christophe Itier (président du Mouves et directeur de la Sauvegarde du Nord et par ailleurs candidat LREM perdant aux dernières législative) quand il prédit sur chorum.fr en septembre 2016 qu'un tiers voire la moitié des associations actuelles auront disparu de la carte dans 20 ans et qu'il regrette que « *malheureusement, le mouvement de concentration des acteurs associatifs ne se fait pas assez rapidement (sic!)* »

Sous l'effet des politiques d'austérité et de raréfaction de l'argent public, les projets associatifs ont été de plus en plus mis à mal, voire supprimés ces dernières années. Leur instrumentalisation n'a jamais aussi grande, y compris hélas lorsque subsistent des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs qui ont tendance à être de plus en plus directifs et ressembler comme deux gouttes d'eau à des appels d'offre.

Et ce n'est pas tout, dans ce contexte qui accroît la concurrence entre elles et les poussent dans une logique « gestionnaire » à renoncer à leur objectifs politiques, les associations doivent également faire face à une autre problématique que nous avons particulièrement travaillé ces derniers temps au CAC : la transformation de leur mission dans une optique sécuritaire !

Cette tendance remonte largement avant l'instauration de l'État d'urgence car ce processus de restriction des libertés publiques s'est accélérée depuis 2001 (même si, pour nous, il conviendrait de remonter jusqu'à 1972 et la loi Pleven). Mais force est de constater qu'il n'est plus rare au CAC d'avoir des infos sur des atteintes graves aux libertés associatives et certaines autorités publiques n'hésitent plus à demander à des acteurs associatifs de

devenir finalement des supplétifs de la police (c'est le cas notamment dans des appels d'offres pour venir en aide aux réfugiés)

Et ce n'est toujours pas tout... Nous devons pour compléter l'analyse finir sur un point important, une évolution marquante de la pensée néo-libérale. En effet, il nous semble qu'elle est devenue plus subtile, plus pernicieuse et plus dangereuse qu'à l'époque de la société du Mont-Pèlerin, où Friedrich Hayek ou Milton Friedman avaient une approche très brutale en termes d'économie politique et ouvertement anti-démocratique.

La pensée néo-libérale nouvelle génération au contraire dissimule davantage son projet profondément inégalitaire et brouille les pistes, notamment sur la question sociale. Nous avons contribué, à notre niveau, modestement, à montrer cela en décodant les SIB¹ et la montée en puissance de l'entreprenariat social, notamment dans notre livret *Quand le social finance les banques et les multinationales*.

Ainsi, il ne s'agit pas d'abandonner le social mais de le transformer! Le social devient un marché. Et c'est le cas également dans l'ensemble des autres secteurs d'activités couvert par les acteurs associatifs (la culture, l'humanitaire, les loisirs, l'accès au droit, l'environnement...) nous assistons à un discours et des actes qui donnent la prééminence à l'entreprise et au modèle de réussite individuelle plutôt qu'à des projets collectifs, à fortiori quand ils n'ont pas de visée lucrative.

Le social n'est donc pas exclu de cette nouvelle forme de pensée néo-libérale, au contraire, il est la cible d'intérêts privés, concernant sa partie solvable... Le reste étant renvoyé à la charité et à la philanthropie. Nous l'avons souvent dit, un discours illustre bien ce nouveau dogme, il s'agit du discours sur « l'investissement à impact social » de Sir Ronald Cohen, président de la task force. A la manière de C. Itier, Sir R. Cohen s'inscrit sur le temps long pour dire qu'il est confiant et qu'il faudra une décennie ou deux pour remporter ce combat idéologique... Hélas, pour le monde associatif, la victoire d'E. Macron oblige à se demander si le néo-libéralisme n'a pas pris une sérieuse avance sur le calendrier.

... POUR MIEUX AGIR

Si la lucidité nous commande de dresser le type de constats exposés ci-avant, nous ne sommes pas pessimistes pour autant...

La précarisation, l'ubérisation généralisée, le rapprochement avec le modèle allemand n'est pas une fatalité dans un pays qui s'est construit en profondeur grâce au rôle déterminant de la société civile et des associations, rôle historique que nous revisiterons aujourd'hui grâce à JL Laville et M Riot-Sarcey...

Le but de ces trois jours est d'y voir plus clair collectivement sur les façons de reprendre l'offensive et sur les manières de raffermir notre volonté d'aller vers le bien commun et le vivre ensemble grâce à nos projets associatifs, qui sont autant de réponse à l'atomisation de la société et la progression de l'individualisme.

Pour le CAC, il s'agit de prolonger et d'actualiser ses combats. Sur le lien entre justice sociale et action pour le climat par exemple, cette articulation entre actualisation des enjeux de solidarité et préoccupation écologiste est déterminante. Et elle peut nous permettre de tracer des perspectives porteuses d'espoir en interrogeant des notions comme

¹ SIB Social Impact Bond (ou CIS Contrat à Impact Social en français), nouvelle forme de contractualisation entre associations et collectivités publiques s'apparentant à des PPP Partenariat Public Privé

les communs et donc en appréhendant différemment la question de la propriété... C'est à dire rien de moins que le socle structurel de la société, le fondement de l'ordre social...

De la même façon, il nous faut continuer à travailler pour se ré-approprier l'économie. L'économie ce n'est pas que le marché contrairement à ce que nous assènent les économistes orthodoxes dans les médias. A ce titre, l'héritage d'un théoricien comme K. Polanyi auquel JL Laville se réfère souvent est extrêmement important pour se permettre de penser une possible dimension solidaire de l'économie, grâce notamment aux principes de redistribution ou de réciprocité. Nous aurons grâce à la présentation de la Gonette, la monnaie locale de Lyon, un exemple en acte de la manière de mettre en œuvre de nouveaux fonctionnements économiques et vous verrez que tout cela est très prometteur.

Le numérique également permet de renouveler notre réflexion et grâce à l'exposé de Framasoft nous aurons des éléments de compréhension pour situer l'importance de la lutte engagée par les tenants du logiciels libres, un combat qui appelle la mobilisation du mouvement associatif.

S'il faut pouvoir faire face à ces grandes thématiques (écologie, solidarité, ré-appropriation de l'économie, numérique...), il faut également être capable d'introspection et de remettre en cause ses propres pratiques. Ce n'est qu'au prix de cet effort que nous pourrons plus efficacement résister et construire un autre modèle de société, conjuguant mieux liberté et égalité.

Cela passe par exemple par un questionnement permanent sur le langage, quels mots utilise-t-on? Nous parlions du combat idéologique, il faut reconnaître qu'il passe par un combat qui peut sembler anodin ou secondaire mais qui est décisif sur le vocabulaire. Par exemple, est-ce la même chose de parler de charges sociales (c'est ce mot que l'on entend le plus souvent dans les médias) ou de cotisations sociales? Est-ce la même réalité que l'on décrit si on utilise le mot de migrants (c'est ce mot que l'on entend le plus souvent dans les médias) ou de réfugiés? Engage donc la même vision du monde (et donc des actions à entreprendre) si l'on préfère le mot de « public » défavorisés (sous-entendant un simple manque de chance et donc une vision fataliste du monde) ou en difficultés ou encore exploités?

Il s'agit également en permanence d'améliorer les fonctionnements de nos propres associations, leur mode d'organisation démocratique, la façon dont nous sommes amenés à mettre en cohérence des méthodes de travail avec nos objectifs d'éducation populaire. Ces trois jours de rencontre ont aussi pour but d'échanger pour s'améliorer et naturellement être plus en lien car, même si cela semble, théoriquement, évident, rappelons-le tout de même : aucune organisation n'a seule les solutions...

Cette capacité à travailler ensemble est donc déterminante dans cette période charnière où tout va dépendre de notre capacité à rassembler, tout en respectant nos diversités d'identités et d'approches

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS

Les deux textes qui suivent sont des résumés des interventions de Jean-Louis Laville et Michèle Riot-Sarcey.

Le CAC les remercie chaleureusement pour la richesse de leurs analyses et les échanges que nous avons pu avoir avec eux. Néanmoins, nous devons préciser qu'une retranscription *in extenso* de leur présentation eut été trop longue et surtout, parfois, difficile à lire car un exposé oral peut laisser la place à des développements, des incises, des parenthèses très intéressantes mais qui « passent » moins bien une fois posés par écrit.

Ainsi, nous avons fait le choix de présenter un résumé de ce que nous avons compris de leur propos, nous espérons ne pas l'avoir déformé, mais il semble ainsi plus honnête de souligner qu'il peut y avoir des erreurs d'interprétation. Nous ne serions que trop conseillé à nos lecteurs de retourner à la source de la pensée de ces deux auteurs, c'est-à-dire à leurs livres.

EN QUOI L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE TRADUIT L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE ÉTAPE DU NÉOLIBÉRALISME

Aperçu sur les enjeux pour l'action collective des citoyens

Intervention JL Laville

La question de départ est : comment se fait-il que les associations aient aussi largement contribué et participé à la construction des démocraties contemporaines et comment ça se fait que ça se voit si peu ?

Pour répondre, il s'agit d'abord de dégager 3 périodes de l'histoire longue au cours desquelles s'est construite cette invisibilisation des associations Ensuite, pour compléter, j'essaierai aussi de montrer ce qui, dans l'histoire courte de ces dernières décennies, est encore venu renforcer ce processus d'invisibilisation.

La présentation introductive du CAC a déjà bien décrit le contexte en montrant en effet que la situation est particulièrement difficile aujourd'hui pour les associations et il importe de repérer des marges de manœuvres et d'actions pour en sortir par le haut. Pour cela, deux détours peuvent nous aider à réfléchir aux réponses et ripostes. Le détour historique (et ce que je vais dire va naturellement faire écho aux développements de Michèle Riot-Sarcey cet après-midi) et le détour international. Cette préoccupation consistant à décentrer le regard du cadre franco-français ou même européen apparaît en effet, plus que jamais, indispensable mais pas si évidente à favoriser (il est frappant de voir comment des inventions très intéressantes en Amérique du Sud, en Afrique ou ailleurs sont si largement méconnues en France... Il y a par exemple de superbes expérimentations dans la manière de faire démocratie via le dialogue entre les associations et les collectivités publiques mais hélas tout cela est très, très méconnu. D'où l'importance, mais j'y reviendrai plus tard, de « l'épistémologie du Sud »)

1/ L'ASSOCIATIONNISME DU « PREMIER XIXÈME SIÈCLE », CADRE D'APPARITION D'UN SYSTÈME DE SOLIDARITÉ

Il faut se rappeler qu'en France, la période entre 1830 et 1848 est celle où apparaît le plus grand nombre de collectifs et d'associations, donc bien avant que le statut n'existe. Dans cette période, les associations sont créées pour traduire dans le concret, dans la vie quotidienne, les principes politiques de liberté, d'égalité, de fraternité. Autrement dit, c'est l'idée qu'il ne suffit pas d'afficher ces principes pour qu'ils se réalisent et on s'associe pour tenter de rendre effectif les valeurs portées par la devise républicaine et éviter qu'elle n'en reste au rang de slogan creux ou de simple formule incantatoire.

C'est dans ce contexte que va s'inventer une forme de solidarité, différente de celle que l'on connaît aujourd'hui car véritablement fondée sur cette idée, ce principe d'égalité. Cela est bien théorisé par Pierre Leroux lorsqu'il définit la solidarité pour désigner l'ensemble des actions collectives mises en place par des citoyens libres et égaux qui s'engagent collectivement pour réaliser un bien commun. Il y a là une énorme différence entre cette « solidarité démocratique » et la charité, basée elle sur une asymétrie, une inégalité constitutive entre celui qui donne et celui qui reçoit (et une inégalité qu'il ne s'agit pas fondamentalement de remettre en cause).

Si cette définition a une grande portée, c'est bien parce qu'elle fait écho à une multitude d'initiatives associationnistes : sur ce moment 1830-1848, en effet, se mettent en place les premières organisations de secours mutuelles, des tentatives d'invention de formes nouvelles de production à partir des savoirs-faire des métiers et on allie effectivement ces préoccupations économiques à des pratiques politiques pour protester, proposer, revendiquer.

Cette « solidarité démocratique » est donc un changement de paradigme très important qui conduit Pierre Leroux a affirmer que, dans le cadre d'une démocratie, cette notion de solidarité est ce qui vient remplacer la charité. C'est ce lien constitutif entre démocratie et solidarité (ce terme faisant écho non seulement à la liberté, à l'égalité mais aussi au « principe actif » de la fraternité) qui peut conduire à se demander dans quelle mesure en affaiblissant les systèmes de solidarité, on n'affaiblit pas également le système démocratique...

Ce type de questionnement auquel nous invite l'actualité peut donc inciter à retrouver et (re)découvrir les textes du mouvement ouvrier de l'époque. A leur lecture, il est frappant de constater que deux mots reviennent sans cesse, comme des drapeaux, ce sont les notions d'« associations » et de « solidarité ». J'insiste sur un autre point : ce qui est également marquant dans ces documents, c'est d'y constater combien les enjeux économiques et les enjeux politiques sont indissociablement imbriqués dans une perspective d'émancipation ; En effet, dans les associations de cette époque (qu'il s'agisse de s'organiser autours des métiers pour produire en commun, de monter des solutions d'entraides mutuelles afin de soutenir ceux frappés par les aléas de la vie ou encore de construire des revendications pour aller les porter collectivement devant le parlement) sont mû par un même ressort, une même dynamique d'émancipation qui indissociablement relient l'économique et le politique dans le même mouvement.

Je souhaite vraiment mettre l'accent sur cela afin que l'on comprenne que, dans un premier temps, le courant associationniste est porté par des préoccupations qui vont ensuite avoir tendance à être séparées en deux sphères distinctes et cela a des conséquences très importantes

[NDLR Il faut noter d'ailleurs qu'à ce moment-là, la sphère du « social » n'existe pas. La solidarité s'invente bien avant le « social ». Par ailleurs, l'invention de la sphère du « social » est ce qui va permettre la dissociation avec la sphère de « l'économie », et cela aussi va avoir mais on y reviendra lorsqu'on abordera l'État Social!... Toujours est-il qu'au début du « premier XIXème siècle » donc pour reprendre l'expression d'Hosbawn, le « social » n'existe pas encore et ce qu'on théorise et cherche à mettre en pratique sur un plan économico-politique c'est bien la solidarité.]

Je fais encore une petite parenthèse, mais soit-dit en passant, quand on regarde le XIXème siècle aujourd'hui, on a l'impression qu'il n'y avait que des vieux barbus! Or cette théorisation de la solidarité on la trouve aussi dans des textes signés par des femmes et certains écrits de Jeanne Derouin par exemple sont parfois aussi ou plus intéressants que ceux de Marx, Proudhon ou Engels... Il se trouve qu'à partir de 1848, les femmes sont aussi largement invisibilisées dans la construction du mouvement ouvrier mais avant cette date, on peut quand même trouver beaucoup de choses intéressantes produites par elles.

Cela nous renvoie à tout ce qui s'est passé dans une deuxième période ouverte après la révolution de 1848.

2/ LE « SECOND XIXÈME SIÈCLE » ET L'INVALIDATION DE L'ASSOCIATIONNISME PIONNIER

Il me semble important de regarder cela attentivement car, d'une certaine manière, on est encore largement sur cet héritage et vous allez voir qu'il y a des correspondances avec ce que l'on vit actuellement. Lors de cette période décrite par l'historien Eric Hobsbawn comme « le XIXème siècle du capital et des empires », cette invalidation va venir de quatre sources.

- Tout d'abord, la montée en puissance d'une école de pensée selon laquelle, l'accent n'est plus à mettre sur l'amélioration du système démocratique mais beaucoup plus le développement économique. Au fond, l'idée est qu'en favorisant le développement économique (via le décollage industriel) on va pouvoir, à terme, résoudre les problèmes sociaux par un mécanisme d'accroissement puis de redistribution des richesses au sein des populations.

On voit combien cette tension est structurante : s'agit-il d'accorder la priorité à la démocratie ou est-ce que c'est le développement économique qui va accomplir ses bienfaits et solutionner les inégalités sociales et les problèmes de pauvreté ? C'est la vision productiviste qui l'emporte et la notion de progrès (bien éloignée par exemple de la définition qu'en donnait Condorcet) va être empreinte d'économisme... Nous sommes bien, toujours, dans la droite ligne de cette pensée.

Dans ce nouveau contexte, la solidarité est reformulée dans un sens plus restrictif et, fondamentalement philanthropique. Ce n'est donc plus le modèle de la « solidarité démocratique » basée sur un principe accessible à tous les citoyens qui veulent s'auto-organiser mais cela devient un mode de traitement (et pour une période plus ou moins transitoire) des pauvres qui n'ont pas encore eu la chance de bénéficier de la croissance économique...

Ce n'est donc plus du tout la même optique. Cette solidarité devient résiduelle, philanthropique donc fondée sur des principes de compassion et de bienveillance vis à vis des pauvres. La solidarité est donc réduite aux principaux effets de ce qu'on appelle à l'époque le paupérisme, plus qu'aux causes structurelles puisqu'il s'agit simplement d'améliorer le sort de ces pauvres pendant le temps où le développement économique n'a pas encore produit ses bienfaits au bénéfice de tous... Mais surtout, cette approche va amener une interrogation subsidiaire, d'ordre moral, qui est : finalement tous les pauvres méritent-ils d'être aidés ? Cette question ouvre, bien sûr, grand la voie à une entreprise de moralisation des pauvres...

À partir de ce « deuxième XIXème siècle », il y a une tentative pour transformer ce premier associationnisme en remplaçant finalement des associations libres par des associations patronnées.

Par exemple, quand la loi sur les mutuelles passe, il est bel et bien prévu que les mutuelles soient patronnées par des notables locaux afin qu'ils vérifient qu'elles ne sont pas des « couvertures » pour « des menées subversives », selon l'expression consacrée à l'époque.

On entre donc dans l'ère d'un possible contrôle des associations et se dessine alors la polarité encore valable aujourd'hui entre deux référentiels différents pour définir la solidarité : celui de la solidarité démocratique (reposant sur une recherche de l'intérêt général) et celui de la solidarité philanthropique (où l'intérêt privé est davantage présent).

- Autre mode d'invalidation de ce premier temps de l'associationnisme : la pensée libérale qui va tenter de faire passer comme « dépassées » les associations d'hommes égaux. Derrière cela, il y a l'idée qu'il faut structurer la société pour permettre le décollage économique et que nous n'avons donc plus besoin de ces associations car comme le dit une phrase emblématique de l'époque : « la véritable association de notre temps, c'est l'association de capitaux !».

- Troisième source d'invalidation, celle de la vulgate marxiste qui va opposer ce socialisme utopique considéré comme naïf, immature à un socialisme scientifique. C'est aussi à partir de cette lecture marxiste que l'associationnisme premier va être vu comme un recueil d'utopies, de chimères... Une sorte de stade infantile, avant la maturité du développement du mouvement ouvrier.
- La quatrième et dernière source d'invalidation est l'économie sociale (des théoriciens comme Le Play) avec une approche de la question sociale qui tend à remplacer la politique par la morale. En effet, il ne faut pas oublier que l'économie sociale naît comme une idéologie du patronage et du paternalisme.

Bref, pour de multiples raisons, on le voit que cet associationnisme premier devait donc être détruit, il fallait non seulement comme l'explique bien Edward Thomson, l'historien anglais, éradiquer toutes les formes auto-organisées d'associationnisme pour arriver à fonder une entreprise de moralisation des pauvres mais également en effacer, si possible sa mémoire. Cette relégation historique s'explique par car cet associationisme donnait des bases solides d'auto-organisation, dans une certaine indépendance... Cet effet d'effacement va servir une approche philanthropique dans laquelle les associations ont un rôle beaucoup plus fonctionnel pour servir l'ordre dominant capitaliste qui s'impose.

Ainsi dans la manière d'écrire l'histoire officielle, on lit parfois que les premières associations viennent de Fourrier, Proudhon et elles sont finalement réduites à la tentative d'application, un peu maladroite, de la pensée des utopistes. Or elles ont été beaucoup plus que cela car si les premières associations se sont certes largement inspirées des écrivains « utopistes », elles s'en sont aussi largement démarquées, en particulier par une volonté d'inscrire les associations dans la démocratie, ici et maintenant. Et pas simplement un « monde meilleur », demain. Autrement dit, ce que pose de manière très intéressante l'associationnisme du premier XIXè siècle c'est la question de la transition et c'est précisément pour cette raison qu'il est instructif d'aller revisiter cette période.

Évidemment, la question sociale ne peut être résolue uniquement par l'approche philanthropique et une nouvelle grande période va donc s'ouvrir au sortir de la première moitié du Xxème siècle. Nous allons le voir, cette nouvelle phase historique va porter en elle beaucoup d'améliorations mais aussi, pour les associations nouvelles générations, un certain nombre d'effets pervers et d'ambivalences, c'est la période de l'État social.

3/ L'ÉTAT SOCIAL DU XXÈME SIÈCLE

Il faut noter tout d'abord que l'émergence de la sociologie tout au long du Xxème siècle va contribuer à penser autrement les relations sociales, en intégrant davantage les interdépendances entres les individus (qui ne sont donc pas seulement des acteurs isolés faisant des choix rationnels) et c'est ainsi qu'apparaissent des notions comme la dette sociale, c'est-à-dire l'idée que la manière dont on vit est liée à l'héritage laissée par les générations précédentes et non pas seulement à nos mérites personnels. Les analyses sociologiques vont également amener à tenir davantage compte des différences de dotation entres les groupes sociaux, autrement dit tout le monde n'a pas la même chance sur la ligne de départ. Ainsi dans une optique de recherche d'égalité, il est normal de penser une instance de péréquation pour redistribuer mieux ce qui au départ est inégalitaire. Cette instance de péréquation, c'est l'État social, instance légitimée par la démocratie représentative puisque les décisions de l'État social sont celles de personnes élues dans le cadre de mécanismes de délégation temporaire de pouvoir.

L'État social marque un retour en quelque sorte vers le référentiel de la première période de l'associationnisme du début XIXème siècle, celui de la « solidarité démocratique ». Cette prise de distance avec le référentiel de la « solidarité philanthropique » permet de concevoir un ancrage légal, c'est-à-dire que l'on a plus à faire la quête, on peut exiger ses droits (et ça change tout).

Néanmoins, à la différence du premier associationnisme, l'État Social ne conçoit tant pas son action à partir de liens horizontaux et de réciprocités entre des citoyens égaux mais davantage dans un schéma descendant, vertical et basé sur la redistribution. En effet, l'État Social consiste à prélever et redistribuer une partie des richesses créées pour réduire les inégalités et permettre la mise en place d'actions en faveur de la justice sociale. Cette idée repose sur une distinction très forte entre *l'économie* confiée au capitalisme et le *social* confié à l'État.

Dans cette perspective, les associations vont finalement devenir des outils complétant, prolongeant l'État social et donc également sous sa tutelle. D'une certaine façon, les associations vont devenir de plus en plus dépendante des moyens fournis par cet Etat social.

Après la deuxième guerre mondiale, c'est le moment d'une professionnalisation du monde associatif qui se développe pour répondre à des demandes sociales identifiées en partie par la société civile mais à travers des prises en charge qui deviendront de plus en plus para-étatiques (par exemple dans le secteur du handicap).

Le développement de l'État social va amener à parler d'État providence et on va assister également à des collusions idéologico-politique, qui vont permettre l'expansion d'un certain nombre d'associations mais dans un contexte, y compris à gauche, parfois très clientéliste.

Cette phase historique voit donc apparaître une sorte de paradoxe avec l'accroissement des moyens d'action des associations tout en consacrant, par rapport à la première période associationniste, une certaine diminution de l'autonomie du secteur associatif.

Voilà à grands traits, comment à travers ces trois longues périodes historiques, nous en arrivons à sousestimer l'importance du fait associatif dans la construction de la démocratie. C'est aussi pour cet ensemble de raison, soit dit en passant, que les sociologues en France, ne considèrent pas le *fait* associatif comme un objet de recherche et d'enseignement de première importance. De manière générale, les grands débats qui ont structuré le Xxème siècle étaient constitués de manière assez binaire entre deux instances : l'État et le marché... Et les associations dans ce schéma de pensée étaient évidemment très résiduelles.

Pourquoi les associations n'ont-elles pas et n'ont-elles pas eu la reconnaissance qu'elles méritent? Après ces trois grandes périodes historiques, plusieurs éléments explicatifs sont également à trouver dans l'histoire courte, celle qui nous fait remonter aux années 70.

4/ LES QUATRE DERNIÈRE DÉCENNIES ET LA SUITE DU PROCESSUS DE MINIMISATION DES APPORTS ASSOCIATIFS

Au début des années 70 donc, une croyance va s'effriter et rentrer en crise, celle d'une synergie, d'une complémentarité entre le marché et l'État. Des failles sérieuses apparaissent dans cette doxa qui constituait le ciment de « l'idéologie du progrès » et de l'ensemble du mouvement social-démocrate. De plus, durant cette période, d'autres formes d'associations apparaissent et prennent des formes

décrites souvent sous l'appellation « mouvements sociaux ». Ces mouvements sociaux montrent que la conflictualité sociale ne peut pas se résumer à la lutte des classes et qu'il y a d'autres problèmes.

Parmi ces autres problèmes, apparaissent la question écologiste (qui pose l'incompatibilité à termes entre un capitalisme fondé sur l'idée d'un développement sans fin et les ressources limitées de la planète) ou encore l'enjeu du féminisme (l'État social reposant en grande partie sur ces fondements sur des schémas paternalistes et des inégalités de genres)

Dans les années 80, certains mouvements sociaux reviennent assez nettement à des préoccupations propres à «l'associationnisme pionnier », en tentant davantage de conjuguer des actions contestataires avec des actions visant finalement à préfigurer aussi ce que pourrait être un autre monde.

On peut voir ça par exemple dans le passage, en 2001-2002, de l'antimondialisme à l'altermondialisme, c'est-à-dire une posture qui n'est pas seulement dans le discours « contre » mais beaucoup dans la pratique, dans le « faire alternatives ». Il s'agit d'un passage d'une posture d'opposition à un système à un positionnement consistant à dire que le monde à venir, souhaité, est déjà là en creux dans de nombreuses pratiques alternatives, ce qui correspond à d'autres manière de penser le changement (pas uniquement sous forme de révolution brutale mais aussi de transition)

Ces mêmes années 80 voient certains triomphes de la pensée néo-libérale, politiquement avec Teacher ou Reagan notamment. Et dans la sphère intellectuelle avec des auteurs comme Milton Friedman ou Friedrich Hayek. Pour ces théoriciens, les associations sont inquiétantes. En effet, ces économistes qui remettent radicalement en cause les principes même de l'action publique, considèrent qu'à l'intérieur de cette action publique, toutes ces associations, ça créé le bazar... Il faut remettre de l'ordre dans tout ça et cette rationalisation peut passer par un système de concurrence généralisée limitant le nombre d'associations (vous vous souvenez de la circulaire Fillon en 2010 ? Vous avez entendu les propos du candidat au législative de LREM sur la diminution du nombre d'associations ? Cela ne vous rappelle rien ?), sinon la société devient « ingouvernable ».

Le projet du néo-libéralisme revient quelque sorte à limiter la démocratie, c'est-à-dire réduire le périmètre d'intervention de l'État (cf le consensus de Washington en 1989). Dans ce cadre pour F. Hayek, il faut parvenir à cantonner les associations à un tiers secteur les contraignant, dans un système concurrentiel, à n'être plus que des prestataires de services à moindre coût et non plus des instances de travail collectif pour prendre la parole dans l'espace public. Ce n'est plus le même projet.

56' souligner l'articulation entre les deux idées ci-dessus

Troisième et dernière période, celle que l'on traverse avec ce néo-libéralisme de 2ème génération, illustré par exemple par le projet «big society » de David Cameron, décrit par *The Times* comme « une tentative remarquable de refonder le rôle du gouvernement et de libérer l'esprit entrepreneurial »... Ce discours intègre complètement la question sociale, notamment grâce à un outillage de nouveaux concepts comme celui du « social business² ».

Dans cette nouvelle perspective néo-libérale, il peut y avoir un capitalisme à but social, c'est le discours de Véolia, de Danone et bien d'autres (cf le rapport Faber-Naidoo ou dans le même genre le rapport S. Earn pour l'entreprenariat culturel ou encore évidemment celui, emblématique, d'Hugues Sibille sur les investissements à impact social, dans cette lignée on a aussi évidemment le livre de JM Borello intitulé *Le capitalisme d'intérêt général*). Dans cette optique, pour faire vite, on considère que « l'idéologie » c'est ringard (c'est le monde d'hier), on ne parle plus de gauche et de droite, on agit et on trouve des solutions « pragmatiques » pour réduire la pauvreté.

Cette pensée est relayée à Yales, Harvard, Oxford et dans les chaires « économie sociale et solidaire » créé dorénavant dans les grandes écoles de commerce pour former les dirigeants du monde associatif, et plus globalement de l'économie sociale de demain. Il y a là la double idée qu'on peut être efficace

² Introduite par le prix Nobel de la paix Mohammed Younous, le social business est l'idée qu'il peut y avoir un capitalisme à but social

pour résoudre les problèmes sans passer par l'État, uniquement par le marché et que tout cela est avant tout un problème d'organisation et d'efficience.

Vous voyez la montée en puissance de ce discours managérial qui se construit et que l'on entend par exemple lors des réunions de l'Union Européenne avec l'idée que le monde associatif est bien sympathique mais sans doute trop resté dans l'amateurisme et ses résultats ne sont pas assez probants alors place à de nouvelles méthodes (le mot « innovation » est omniprésent) issue notamment de « l'entreprenariat social »...

C'est extrêmement important parce que c'est sur ces conceptions là que se bâtissent ensuite des programmes, des dispositifs (comme les SIB Social Impact Bond – rebaptisées en France les Contrats à Impact Social). Tout cela détermine évidemment des financements et, demain, des manières de faire, avec notamment une reformulation des métiers (on le voit dans le travail social notamment).

Cette vague du *social business* ne fait qu'arriver, nous n'en sommes qu'au début de ce rouleau compresseur médiatique, de ce récit d'un capitalisme moralisé, il faut en avoir conscience. De même qu'il faut avoir conscience qu'en même temps qu'émerge ce modèle néo-libéral de 2ème génération, émerge également un autre modèle dans lequel les associations pourraient être mieux reconnues. A travers, une multitude d'expériences, partout dans le monde, on voit que le débat politique demain peut ne pas limiter sa structuration autour des deux seules notions de marché et d'État (comme cela a hélas beaucoup été le cas au XXème siècle). Autrement dit, la société civile, et donc notamment les associations, peut-être davantage considéré demain comme lieu des relations économiques, sociales et politique mais ceci suppose d'identifier les lignes de force de ce récit alternatif, de ce chemin exploré par tout un ensemble d'initiatives qui démontrent déjà qu'on peut faire autrement. Cela implique de ne pas en rester seulement à leur juxtaposition, parfois anecdotique, mais de parvenir à identifier les lignes de forces, les éléments structurants qui dessinent une vision du monde à l'œuvre.

LES RÉSONANCES DE L'ASSOCIATIONNISME DU DÉBUT DU XIXÈME SIÈCLE

Intervention M Riot Sarcey

Le début du XIXème siècle est une période historique assez méconnue, un temps oublié, on en a même perdu, en partie, les traces. Ainsi, par exemple, il est significatif que l'ouvrage le plus marquant retraçant cette époque (*Les Misérables* de Victor Hugo, ouvrage magnifique, commencé en 1848 et publié en 1862) passe sous silence certains traits pourtant essentiels de ces décennies très riches : les ouvriers et leur premières organisations, des associations, des mutuelles, des collectifs qui ont permis aux prolétaires, notamment, de croire en un progrès possible...

Prolétaire, le mot ré-apparaît et se diffuse d'ailleurs à partir de ces années 1830. Selon la définition de l'époque, un prolétaire c'est simplement quelqu'un qui est capable de s'auto-reproduire (pour se figurer cela, on peut faire référence aux hommes et femmes décrit par Zola plus tard, dans *Germinal*), on en est même pas encore à l'approche consistant à dire avec Marx qu'il est celui qui vend sa force de travail... C'est une époque dont on a très peu gardé la mémoire et donc il est difficile de concevoir la situation du peuple à ce moment-là mais il faut avoir à l'esprit que c'est une période sans droit social.... « Une période sans droit social », pas le moindre! Il faut mesurer ce que cela signifie, le travail des enfants, pas de repos, pas de retraite, pas d'assurance sociale ou maladie bien sûr... Il suffit de regarder les chiffres de la mortalité infantile ou encore l'âge moyen de l'espérance de vie des travailleurs (dépassant à peine 30 ans) pour commencer à comprendre cela malgré tout.

Dans les années 1830, Pierre Leroux écrit « non, la mort n'est pas égale pour tous, il y a encore des riches et des pauvres dans son domaine. Je ne parle pas des sépultures de marbres, je parle de cette sépulture qu'on appelle la mémoire. Les dominateurs ont beau mourir, ils dominent encore dans la pensée des hommes, ceux qu'ils ont foulés sous leurs pieds, sont ensevelis dans l'oubli ».

C'est important me semble-t-il ce que dit Leroux, cet « ensevelissement » qui dure dans les mémoires. En effet, les hommes et leurs histoires ne sont à égalité ni dans la vie, ni dans la mort et il nous faut tenir compte de cette force extraordinaire de l'oubli qui par exemple fait que le modèle aristocrate, même aujourd'hui, perdure, inconsciemment bien sûr, et que la mémoire des luttes est enjeu de lutte...

Cette époque est caractérisée par la misère tout autant que par l'empreinte laissée dans les esprits par la toute récente révolution, selon la formule d'Edgar Quinet « la révolution a ouvert la voie à l'impossible »... 1789 avait été une révolution purement politique qui avait permis de changer les noms des gouvernants et des propriétaires mais elle était inachevée, il restait à faire la révolution sociale, la République sociale était encore à instaurer car pour entrer dans la modernité pleinement, il fallait encore trouver le moyen d'abolir la misère.

Xavier Sauriac -encore un auteur oublié- écrit dans *Le catéchisme du prolétaire* en 1834 à propos de la charte (équivalent de la constitution) « comment s'attendre à ce qu'une simple convention, parce qu'elle est inscrite dans un code ait son plein effet, lorsqu'il est matériellement impossible qu'elle soit observée »... Ainsi, en 1834, grande période d'émancipation, la question est celle-là : comment prétendre faire naître, grandir et perpétuer cette sublime idée d'égalité dans un corps social où règnent misères et injustices ?

L'aspiration à l'égalité et à la liberté est immense et elle est tout autant politique qu'économique et matérielle. D'ailleurs, il est notable que, quelques années plus tard, la révolution de 1848 se fasse sur des mots d'ordre du type : l'abolition de la misère, la réduction du temps de travail, l'abolition du marchandage, l'abolition du travail à la tâche notamment etc. L'émancipation doit être indissociablement économique et politique.

Puisque nous sommes à Lyon, nous pouvons faire référence à ce propos, à la révolte des canuts : quand ils se soulèvent, ils ne prennent pas l'hôtel de ville car ils savent pertinemment que ce n'est pas la prise de ce monument politique seul qui les rendra libre mais bien plutôt d'avoir un contrat libre de travail, c'est-à-dire d'avoir un tarif, car être libre dans son travail, c'est absolument déterminant... Si vous êtes entièrement dépendant du patron, vous n'êtes pas libres et donc vous n'avez aucune chance d'être en capacité de devenir citoyen.

Je cite à nouveau Sauriac « comment voulez-vous qu'une loi, aussi révolutionnaire soit-elle, transforme les préjugés, les mœurs et fassent en sorte que les gens soient égaux entre eux ? »

Cette prise de conscience donc va progresser jusqu'à la révolution politique et sociale de 1848 et se révéler par l'action car il faut inventer, dans le concret, cette recherche d'égalité et il faut trouver le moyen de prendre la liberté. Je m'arrête sur ce point car c'est l'un des principaux enseignements de l'époque : on comprend à ce moment-là que la liberté ne se donne pas mais s'acquiert...

Ainsi, cette période qui va jusqu'à 1848 est celle de l'accroissement de la capacité du peuple à s'autoorganiser, dans des petites unités, des petits collectifs pour tenter de réaliser dans les faits cette devise « liberté, égalité, fraternité » ! Il s'agit de faire en sorte que les mots soient vrais...

Et plus tard, effectivement, comme le soulignait JL Laville ce matin, lorsque l'élan révolutionnaire aura été brisé, réprimé, une ré-écriture, une interprétation va en être faite. Dès 1851, sous la plume de Tocqueville (auteur très lu, très cité, très important hier et aujourd'hui!) : « Les révolutionnaires de 1848 ont été bernés par les utopistes » (on dirait aujourd'hui « les idéologues ») mais aussi d'Engels pour qui le socialisme de 1848 était un socialisme utopique car les conditions de productions n'étaient pas suffisamment avancées. Raison pour laquelle il va insister, avec d'autres, sur la séparation entre socialisme utopique et socialisme scientifique.

Cette ré-écriture de l'histoire, qui minimise la portée des expériences ouvrières d'émancipation, formant des associations plus ou moins informelles (souvent simplement de voisinage, de solidarité) avant même qu'existe le statut, a bien sûr des conséquences aujourd'hui. D'autant plus bien sûr, que plusieurs décennies après la loi de 1901, les associations vont avoir un nouveau rôle de prolongement de l'État Social et agir, globalement, non pas en opposition avec le système mais dans, par et pour le système.

Autres temps, autres mœurs... Notre façon de penser la relation entre associations et émancipation aujourd'hui rend difficile le fait de comprendre qu'à l'époque de l'associannisme du premier XIXème siècle, il ne s'agit pas de réclamer la liberté comme un droit mais de la conquérir ! A cette époque, est libre celui qui est en capacité de se libérer lui-même, d'acquérir lui-même et avec les autres l'émancipation de sa condition première...

Ainsi, on peut peut-être voir finalement la loi de 1901 comme l'aboutissement d'un processus de presque un siècle au cours duquel les classes dominantes auront réussi à réduire le potentiel subversif des associations, potentiel qui avait pu se manifester dès les années 1810, ou encore lors des grèves de 1840 jusqu'au gouvernement des travailleurs réclamés en 1848...

Cette période est pourtant cruciale car les individus font l'apprentissage qu'ils sont sujets et acteurs de leur propre histoire et quelques décennies plus tard, d'une certaine manière, cette page va être tournée, on se croira obligé de passer par des intermédiaires : des syndicats, des partis politiques... Et cet oubli, cette perte de mémoire facilite le fait que notre système actuel est le fruit de deux siècles de délégation, il est devenu normal, complètement intégré, de confier notre pouvoir d'agir à des représentants via des partis, des syndicats qui n'existent pas encore au début de la révolution industrielle, dans un contexte donc où le sauvetage ne passe que par soi-même, ce qui, encore une fois, donne un sens différent au mot liberté...

Au moment où Victor Hugo rédige *Les Misérables*, Pierre Leroux lui écrivait ceci « la liberté, c'est le pouvoir d'agir matériellement, politiquement et intellectuellement »... Tous les mots sont importants

« matériellement, politiquement et intellectuellement » et vous voyez la force d'une telle définition, elle permet aussi de mesurer combien nous avons reculé aujourd'hui, dans une période où finalement, la liberté est passée du pouvoir d'exploiter autrui au pouvoir de s'exploiter soi-même.

Pour cette raison, il peut être utile de revisiter, de revenir à des pans d'histoire qui permettent de « défataliser » la situation et d'en imaginer d'autres, fort de la richesse et le portée potentielle des expériences passées.

ENCART – présentation du dernière ouvrage de Michèle Riot-Sarcey sur le site des éditions LA DÉCOUVERTE

LE PROCÈS DE LA LIBERTÉ Une histoire souterraine du XIXe siècle

Dans cet ouvrage, Michèle Riot-Sarcey fait revivre les idées de liberté surgies au cours des expériences ouvrières et des révolutions sociales du XIXe siècle français. Des idées largement oubliées depuis : minoritaires et utopiques, incomprises à leur époque, elles ont été maltraitées par l'histoire devenue canonique. Leur actualité s'impose pourtant aujourd'hui, à l'heure où l'idée de liberté individuelle a été dissociée de la liberté collective et réduite au libéralisme et à l'individualisme.

Ce passé inaccompli est ici revisité à partir de ses traces multiples : publications politiques, archives, romans, poésie, tableau, etc. Avec un souffle singulier, l'auteure restitue l'étonnant parcours de vie de femmes et d'hommes du peuple si nombreux à s'engager dans les chemins de la révolte, révélant ainsi les modalités méconnues de l'effacement de cette histoire. Comme le rôle des idées du « socialiste » Henri de Saint-Simon, qui influença tant de ces acteurs avant de se retrouver au cœur du projet capitaliste et industrialiste du Second Empire. Ou encore celui de Victor Hugo, dont l'immense succès des Misérables contribua à l'oubli de l'esprit de liberté qui avait marqué les insurrections de 1830 et 1848. Cette fresque audacieuse, aussi excitante à lire qu'elle est remarquablement documentée, démontre la pertinence de la pensée de Walter Benjamin sur la nécessité de « faire exploser les continuités historiques ». Et elle invite à comprendre autrement les symboles aujourd'hui en ruines du XIXe siècle français : philosophie du progrès, contrôle de l'ordre social, « mission civilisatrice » de la république coloniale... Afin de libérer la modernité créatrice de la modernité dévastatrice, ce livre entend ainsi donner à voir sous un jour nouveau les rêves du passé, dont l'actualité prend sens au présent dans la quête d'un avenir radicalement autre.

EN ÉCHO (1)

L'extrait d'un discours de Jean Jaurès – 1903

« Les hommes qui ont confiance en l'homme savent cela. Ils sont résignés d'avance à ne voir qu'une réalisation incomplète de leur vaste idéal (...)

Dans notre France moderne, qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre ; qu'ils sauront se combattre sans se déchirer ; que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile, et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature même passagère une trêve funeste et un lâche repos. Instituer la République, c'est proclamer que des citoyens des grandes nations modernes, obligés de suffire par un travail constant aux nécessités de la vie privée et domestique, auront cependant assez de temps et de liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune (...)

Oui, la République est un grand acte de confiance et un grand acte d'audace. L'invention en était si audacieuse, si paradoxale, que même les hommes hardis qui, il y a cent dix ans, ont révolutionné le monde (...) confondirent en elle toute la Révolution (...) C'était la République de la démocratie et du suffrage universel. C'était une nouveauté magnifique et émouvante. (...) Le prolétariat dans son ensemble commence à affirmer que ce n'est pas seulement dans les relations politiques des hommes, c'est aussi dans leurs relations économiques et sociales qu'il faut faire entrer la liberté vraie, l'égalité, la justice. Ce n'est pas seulement la cité, c'est l'atelier, c'est le travail, c'est la production, c'est la propriété qu'il veut organiser selon le type républicain. A un système qui divise et opprime, il entend substituer une vaste coopération sociale où tous les travailleurs de tout ordre, travailleurs de la main et travailleurs du cerveau, sous la direction de chefs librement élus par eux, administreront la production enfin organisée.

EN ÉCHO (2)

La présentation d'une conférence-gesticulée Julie Babaammi – De Sousa et une citation de Bakounine définissant la liberté – 1903

Julie Babaami – De Sousa a 33 ans dont 8 ans d'expérience professionnelle en tant que Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse en services déconcentrés (métier en voie de disparition au sein du ministère Ville, Jeunesse et Sports). Elle est également membre du Conseil d'Administration du CAC.

Voici la manière dont elle présente elle-même sa conférence-gesticulée intitulée

HASTA SIEMPRE LA LIBERTAD, ET PLEIN D'AUTRES CHOSES :

« C'est à partir de histoire, celle d'une jeune femme d'appellation d'origine 100 % contrôlée, que je me questionne sur la notion de liberté et ce qu'elle recouvre dans la société contemporaine.

A travers le vécu de mes parents immigrés et mon parcours de vie, j'expérimente et analyse les limites de la liberté...

Je réalise que la conception actuelle de liberté est plutôt restrictive, tout comme la conception actuelle prédominante de l'identité et de l'intégration à la nation française...

C'est mon histoire professionnelle aussi, celle d'une conseillère d'éducation populaire et de jeunesse passionnée qui évolue en tentant de surmonter les obstacles posés son émancipation, dans un contexte de « restructuration » de la fonction publique et des politiques de jeunesse...

C'est aussi l'histoire d'une musicienne un peu clown sur les bords, éprise de poésie, de slam et de trombone, qui aime raconter des histoires avec une mélodie qui va de Ché Guévara à Carmen, en passant notamment par Robespierre, Olympe de Gouges et Bakounine...

... De Bakounine dont il est question, chacun repartira du spectacle avec un court texte de l'auteur anarchiste russe définissant ainsi la liberté :

"JE NE SUIS VRAIMENT LIBRE QUE LORSQUE TOUS LES ÊTRES HUMAINS QUI M'ENTOURENT, HOMMES ET FEMMES, SONT ÉGALEMENT LIBRES. LA LIBERTÉ D'AUTRUI, LOIN D'ÊTRE UNE LIMITE OU LA NÉGATION DE MA LIBERTÉ, EN EST AU CONTRAIRE LA CONDITION NÉCESSAIRE ET LA CONFIRMATION. JE NE DEVIENS LIBRE VRAIMENT QUE PAR LA LIBERTÉ D'AUTRES, DE SORTE QUE PLUS NOMBREUX SONT LES HOMMES LIBRES QUI M'ENTOURENT ET PLUS PROFONDE ET PLUS LARGE EST LEUR LIBERTÉ, ET PLUS ÉTENDUE, PLUS PROFONDE ET PLUS LARGE DEVIENT MA LIBERTÉ »

EN ÉCHO (3)

Considérations politiques pendant la vaisselle -

Quittons le XIXème siècle pour nous retrouver avant la 2ème guerre mondiale et donc avant l'État providence et ses lois sociales dans le quotidien des petits ouvriers et des laissés-pour-compte, voici un extrait du témoignage réflexif d'un certain Georges Orwell dans un livre intitulé <u>Dans la dèche à Paris et à Londres</u>. Le passage suivant est au milieu du livre, Orwell a alors trouvé un travail de plongeur dans un hôtel

« Un hôtel chic, c'est avant tout un endroit où cent personnes abattent un travail de forçat pour que deux cents nantis puissent payer, à un tarif exorbitant, des services dont ils n'ont pas réellement besoin (...) Considérons comme acquis que le travail d'un plongeur est en très grande partie inutile. (...)

Je crois que cette volonté inavouée de perpétuer l'accomplissement de tâches inutiles repose simplement, en dernier ressort, sur la peur de la foule. La populace, pense-t-on sans le dire, est composée d'une espèce si vile qu'ils pourraient devenir dangereux si on les laissait inoccupés. Il est donc plus prudent de faire en sorte qu'ils soient toujours trop occupés pour avoir le temps de penser. Si vous parlez à un riche, n'ayant pas abdiqué tout probité intellectuelle, de l'amélioration du sort de la classe ouvrière, vous obtiendrez le plus souvent une réponse du type suivant :

« Nous savons bien qu'il n'est pas agréable d'être pauvre ; en fait, il s'agit d'un état si éloigné du nôtre qu'il nous arrive d'éprouver une sorte de délicieux pincement au cœur à l'idée de tout ce que la pauvreté peut avoir de pénible. Mais ne comptez pas sur nous pour faire quoi que ce soit à cet égard. Nous vous plaignons -vous, les classes inférieures— exactement comme nous plaignons un chat victime de la gale, mais nous lutterons de toutes nos forces contre toute amélioration de votre condition. IL nous paraît que vous êtes très bien où vous êtes. L'état des choses présent nous convient et nous n'avons nullement l'intention de vous accorder la liberté, cette liberté ne se traduirait-elle que par une de loisir de plus par jour. Ainsi donc, chers frères, puisqu'il faut que vous suiez pour payer nos voyages en Italie, suez bien et fichez-nous la paix. »

Cette attitude est notamment celle des gens intelligents, cultivés. On la retrouve en filigrane dans plus de cent essais. Parmi les nantis de la culture (...) c'est tout naturellement qu'ils épousent la cause des riches, parce qu'ils s'imaginent que toute bribe de liberté concédée aux pauvres menacerait la leur. Redoutant de voir un jour se matérialiser quelque sinistre utopie marxiste, l'homme cultivé préfère que les choses restent en l'état. Il ne porte peut-être pas dans son cœur le riche qu'il côtoie quotidiennement, mais il ne s'en dit pas moins que le plus vulgaire des riches est moins hostile à ses plaisirs, plus proche de ses manières d'être qu'un pauvre, et qu'il a donc intérêt à faire cause commune avec le premier. C'est cette peur d'une populace présumée dangereuse qui pousse la plupart des individus intelligents à professer des opinions conservatrices.

Mais cette peur relève davantage de la superstition que de la raison. Elle s'appuie sur l'idée selon laquelle il y aurait une différence mystérieuse, fondamentale entre les riches et les pauvres (...) En réalité, cette différence n'existe pas. Riches et pauvres ne se différencient essentiellement que par leur niveau de revenu, et rien d'autre : le millionnaire moyen n'est rien d'autre que le plongeur moyen arborant un complet neuf. Changeons-les de place, et dîtes-moi, je vous prie, qui est le juge et qui est le voleur ? Tous ceux qui ont partagé, sans tricherie, la vie des pauvres, savent fort bien cela. L'ennui est que l'homme intelligent et cultivé, l'homme chez qui on pourrait s'attendre à trouver des opinions libérales, cet homme évite soigneusement de frayer avec les pauvres (...) Cette ignorance conduit tout naturellement à une peur superstitieuse de la populace. L'homme cultivé se représente

des hordes de sous-hommes n'attendant qu'un jour de liberté pour venir saccager sa maison, brûler ses livres et le contraindre à conduire une machine ou à nettoyer les W.C. « N'importe quoi se dit-il, n'importe quelle injustice plutôt que de voir cette populace se déchaîner. » Il ne comprend pas que, dès lors qu'il n'y a pas de différence entre la masse des riches et celle des pauvres, il est vain de parler de « populace déchaînée ». Car la populace est déjà déchaînée, et, sous les espèces du riche, elle emploie son pouvoir à mettre en place ces bagnes de mortel ennui que sont les hôtels « chics »

Résumons-nous. Un plongeur est un esclave, un esclave dévoyé qu'on utilise pour effectuer un travail inepte et, dans une très large mesure, inutile. Et on continue à lui imposer ce travail parce que règne confusément chez les riches le sentiment que, s'il avait quelques moments à lui, cet esclave pourrait se révéler dangereux. Et les gens instruits, qui devraient prendre son parti, laissent faire sans broncher parce qu'ils ne connaissent rien de cet homme, et par conséquent en ont peur. Je cite ici le plongeur parce que c'est un cas que j'ai pu examiner de près. Mais on pourrait en dire autant pour une infinité de travailleurs de tous métiers. Je ne fais que livrer quelques réflexions personnelles sur ce qui fait le fond de la vie d'un plongeur, sans m'occuper des questions économiques connexes. Sans doute ne brillent-elles pas par l'originalité, mais c'est un bon échantillon des pensées qui vous viennent à l'esprit quand vous avez travaillé quelque temps dans un hôtel ».

AGIR ENSEMBLE LOCALEMENT

résumé des échanges lors d'atelier en format « world café »

« Seul, on va plus vite. A plusieurs, on va plus loin. » Proverbe Africain

1/ AGIR ENSEMBLE, ENTRE ASSOCIATIONS, POUR FAIRE DE LA POLITIQUE...

En guise de préambule, il est rappelé que, fondamentalement, le rôle des associations citoyennes consiste à agir dans la cité, autrement dit, à faire de la politique... Cette acception du terme politique, renvoyant principalement aux « politiques publiques », s'oppose assez souvent à la « politique partisane ». Même si, de fait, l'action des associations ne peut s'abstraire totalement du jeu de conquête du pouvoir par les partis puisque cela structure notre espace-temps commun, démocratique.

« L'agir ensemble » peut ainsi, fréquemment, prendre la forme d'interpellation collective d'élus locaux. Lors de cette université d'été, il en a souvent été question et nous avons eu, parmi les exemples marquants, notamment celui de la mobilisation interassociative *Vents d'assos* : en réaction à la nouvelle politique associative régionale, un rassemblement d'acteurs associatifs levant le doigt pour demander, symboliquement, la parole et un dialogue devant l'Hôtel de Région a ainsi permis d'attirer l'attention de la presse et du « grand public ».

Il faut noter cependant et analyser les limites que nous rencontrons dans cette capacité d'actions collectives. La première d'entre elles est que, spontanément, nous avons l'habitude de fonctionner en « cercle fermé », à l'intérieur d'un même secteur d'activités. Tout nous y incite hélas, de la structuration des politiques publiques « en silo » au manque de moyens (de plus en plus) endémique qui rend difficile le fait de « lever le nez du guidon »...

A ce propos, un « cas d'école » est rapporté par une participante : suite à une baisse drastique du budget « développement artistique » d'un Département en Occitanie, 80 acteurs culturels ont signé un courrier commun... « Oubliant » de proposer à d'autres associations partenaires du champ jeunesse, santé, loisir, social de se mobiliser avec eux, alors que ces associations se sentaient aussi, bien que plus indirectement, concernées par cette diminution des crédits et auraient voulu pouvoir exprimer leur solidarité et leur refus de cette politique en apposant également leur signature en bas de ce texte.

... NÉCESSITE DE BIEN SE CONNAÎTRE

Ces réflexions donnent l'occasion de souligner l'existence de pré-requis permettant le développement de cet « agir collectif ». Un de ces principaux pré-requis est d'une simplicité biblique mais, malgré son évidence, il importe de le rappeler : il faut se connaître.

Il est nécessaire que, localement, les associations trouvent les voies et moyens de développer et d'approfondir sans cesse leur interconnaissance. La qualité de l'information disponible sur leur action détermine les possibilités de coopération entre elles. Cette connaissance mutuelle est un substrat qui permet, ou pas, un travail politique pertinent sur un territoire.

Il faut donc avoir conscience que ce « terreau » qui va permettre l'émergence de projets communs ne s'obtient pas d'un claquement de doigts et qu'il convient de faire l'effort de le former. De très nombreuses « recettes » ont été échangées à ce sujet, souvent assez faciles à mettre en place :

- ne pas avoir peur de s'inviter à nos AG respectives (et plus généralement à nos temps de travail, y compris parfois internes)
- Trouver les moyens de produire de l'information et de la connaissance, l'exemple du guide d'Anciela sur Lyon a été cité. Cette démarche permet déjà de connecter les projets, de mettre en lien, de créer des réseaux d'acteurs, etc.
- Multiplier les temps de rencontre pour réfléchir ensemble, sur les valeurs, sur l'actualité etc (ce peut être fait de façon très conviviale dans un café associatif ou autre)
- Chercher à mutualiser des locaux, des espaces de travail. Créer des moments de rencontres physiques, éventuellement dans le cadre de formations ou des séances d'échanges de pratiques.
- Mettre en place un agenda mutualisé, permettant de se tenir informé des initiatives des uns et des autres... Mais aussi permettant de se concerter au moment de caler les dates de CA, AG, etc (utile pour des personnes impliquées dans plusieurs associations simultanément!) ou éviter que les événements publics que l'on organise aient tous lieux au même moment.
- Multiplier les temps de rencontre pour agir concrètement ensemble (de multiples exemples de construction physique de bâtiments, de jardins partagés, etc.).
- Ne pas oublier, ni négliger les temps festifs... La fête peut aussi produire de la solidarité.

Néanmoins, il a également été rappelé que tout n'est pas toujours simple dans les relations entre acteurs associatifs et que, par endroits, ces temps fédérateurs sont difficiles à construire, parfois du fait du passé, de problèmes de personnes, de guerres de chapelles. Parfois également du fait de la mise en concurrence des associations entre elles.

Le rôle d'une tierce personne (morale), d'un médiateur extérieur pour apporter de la méthode de travail avec neutralité, bienveillance est, de manière générale, mais plus encore en cas de problèmes relationnels, crucial... Qui peut jouer ce rôle? Il peut être du ressort d'un Collectivité Locale d'impulser une coordination inter-associative sur un territoire avec des animateurs dont la fonction consiste à mettre « de l'huile dans les rouages » du fonctionnement des associations sur un bassin de vie donné.

2/ AGIR ENSEMBLE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, POUR LE PIRE ...

Ces instances de travail entre associations peuvent donc être créées par le milieu associatif lui-même, ou bien, impulsé par une Collectivité Locale. Dans le cadre de ce dernier cas de figure, il existe un certain nombre de lieux de travail entre Collectivités Publiques et Associations où celles-ci peuvent être consultés (par exemple les CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional, etc).

De nombreux témoignages nous permettent d'identifier au moins trois limites à ces instances :

- L'impression générale est souvent que nous y sommes écoutés mais pas entendus.
- Les méthodes de travail sont souvent très technocratiques et ne favorisent pas ou peu la participation, la prise de parole.
- Plusieurs cas de récupération politique d'initiatives émanant de ces instances ont été cités. Par exemple, le Conseil de Développement de la Région Rhône-Alpes Auvergne avait émis l'idée et commencé à travailler sur une rencontre avec les acteurs de la société civile intitulé « le grand rendezvous »... L'événement est devenu « Le grand rendez-vous du Grand Lyon », porté par la Métropole qui lançait les invitations... En ne prenant même plus la peine de mentionner le Conseil de Développement...

... OU LE MEILLEUR ?

En dépit de ces expériences, plus ou moins heureuses, de nombreux intérêts à ce travail dans des espaces communs ont été listés également :

- ces instances sont des lieux qui permettent d'être à la source des informations. Cela facilite la mise à jour sur de nombreux sujets et ce point n'est pas négligeable.
- Ces lieux permettent de rencontrer et connaître les « partenaires » institutionnels mais aussi les autres associations présentes (ou plus globalement les autres acteurs de la société civile : coopératives, entreprises, syndicats, mutuelles, etc) souvent de secteurs d'activités différents, et avec qui justement les occasions d'échanger sont plutôt rares.
- Elles permettent aux associations de revoir parfois leur posture. En effet, certains acteurs associatifs se plaignent souvent que les élus ne les comprennent pas mais ils ne cherchent pas eux-même à connaître les politiques publiques mises en place. Alors que l'effort consistant à identifier les priorités des Collectivités permet parfois de repérer comment le projet associatif porté y répond, ne serait-ce que partiellement... Et cela peut donc ouvrir la voie à un dialogue voire un travail commun.

Pour aller plus loin sur ce point, il conviendrait d'approfondir le fait que tous ces espaces de travail associations-collectivités publiques ne se valent pas et de repérer, parmi les expériences les plus intéressantes, les ressorts et éventuels invariants d'une action commune pertinente.

Le CAC vient de produire une petite étude remise à la DJEPVA titrée **Dialogues et coopérations** entre associations et pouvoirs publics (cadres et outils pour la participation des associations à l'action publique) et elle peut être consultée utilement dans cette perspective. Des monographies réalisées à Choisy-le-Roi et Fresnes y montrent notamment comment les Comités Locaux pour la Vie Associative, instituée après la signature d'une *Charte locale des engagements réciproques* permettent de construire de la complémentarité, de la synergie entre associations et de réguler un dialogue avec la municipalité dans une perspective permanente de recherche de l'intérêt général. Si tout n'y est pas parfait évidemment, ces espaces inscrivent cependant dans le temps une meilleure capacité d'écoute et de compréhension des parties prenantes d'une politique publique locale, laissant ainsi une place plus grande aux représentants de la société civile.

3/AGIR ENSEMBLE EN DIRECTION DES HABITANTS ET CITOYENS...

Laisser une place à la société civile, certes mais quelle société civile ?...

Autrement dit, qui représente-t-elle localement cette société civile ? Permet-elle de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas ou peu ou au contraire contribue-t-elle à « l'invisibilisation » de certains problèmes sociaux ?

C'est cette problématique-clé qui a servi de fil directeur à la dernière partie de nos échanges.

Il s'agit finalement là encore de réflexions portant sur les manières de sortir d'un fonctionnement« en entre-soi ». De nombreux témoignages montrent que les initiatives dans ce sens se multiplient :

- 1. L'exemple d'une association qui a décidé de ne plus faire de conférences, formations et réunions que dans les espaces publics de sa ville : place de la mairie, parvis de la gare, cour de la médiathèque, parc municipal etc. Il s'agit de piquer la curiosité des passants et de se tenir prêt à ouvrir le cercle avec des bénévoles qui se tiennent prêt à discuter et informer sur les actions de la structure.
- 2. Dans le même ordre d'idée, Laurent du GENEPI relate la façon dont cette association nationale tente de former ses membres afin qu'ils soient capable d'engager des débats dans la rue (« un superbe terrain d'apprentissage, certes plus difficile car tu t'aperçois plus rapidement de la faiblesse relative de certains de tes arguments quand tu parles avec quelqu'un éloigné de tes

- modes de pensée... Et en même temps, terrain plus gratifiant où tu peux ressentir l'utilité politique de l'antique notion d'agora »
- **3.** A Malakoff, une association d'aide aux réfugiés a, de la même façon, décidé de donner des cours de français aux personnes qu'elles accueillent dans ses locaux mais aussi, quand le temps le permet, au pied des immeubles. Il s'agit de faire partie de la vie de la cité, du quartier.
- **4.** Certaines structures développement ainsi des techniques spécifiques : plutôt que distribuer des tracts sur le parvis de la gare, installer des tables et tabourets hauts et surtout proposer des boissons pour arrêter les gens de manière agréable sans les « alpaguer » à la manière des collecteurs de fonds.
- **5.** Parmi ses techniques, celle des « porteurs de paroles » s'est plutôt bien diffusé ces dernières années, l'objectif est de pouvoir simplement poser un problème politique sur la place publique.
- **6.** A Lyon, l'expérience de l'aboyeur (crieur public) a été relatée comme quelque chose d'intéressant car installé dans le temps (c'est devenu un rendez-vous) et une manière assez originale de diffuser de l'information associative, de façon conviviale.
- **7.** A Montpellier, les apéros du nouveau monde s'appuient sur le travail de Démosphère (agenda en ligne des rdv militants) pour multiplier les possibilités de rencontres entre activistes.

... ET MIEUX ENCORE, AGIR <u>AVEC</u> LES HABITANTS, CITOYENS

Trouver mille et une manière de s'adresser aux habitants, c'est bien mais « transformer l'essai », c'està-dire réussir à les faire participer à nos associations, c'est mieux! Et là encore, il s'agit tout à la fois d'une question de projets, de techniques et de postures.

Plusieurs participants ont pu raconter des initiatives autour des méthodes plus ou moins directement inspirées de Saul Alinsky. Ainsi par exemple, les membres du « social en fabrique » ont entrepris un travail de rencontre basé sur un porte à porte dans l'ensemble des immeubles d'une cité. Il s'agit de discuter sur les besoins ressentis par les habitants à partir de trois questions :

- 1. Qu'est-ce qui vous met en colère ?
- 2. Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ?
- 3. Et comment on peut faire ?

Sans sous-estimer la difficulté de ce travail (il est parfois très difficile de faire face à la « force d'inertie » dans tel ou tel lieu...), plusieurs expériences font part de résultats probants même si là encore, cela nécessite du temps... Et donc des moyens de fonctionner qui ne reposent pas que sur des projets ponctuels... Et donc une approche qui ne soit pas seulement dictée par un impératif de résultats chiffrés de l'action avec la menace d'une évaluation-sanction d'un financeur qui pourrait à tout moment décider l'arrêt de son soutien...

Il convient également de s'interroger en permanence sur la manière dont on accueille dans nos associations et sur la place réelle qu'on fait aux personnes qui souhaitent s'y investir. Cette capacité à se remettre en question sur nos méthodes de fonctionnement est cruciale, elle passe par une réflexion sur nos méthodes d'animation (temps de réunion, moments de rencontres etc), en interne la démocratie rime souvent avec des méthodes d'animation adaptées type éducation populaire...

CONCLUSION – PERSPECTIVE(S) : À LA (RE) CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC !

Les dernières remarques sur la participation des habitants à « nos » associations ne sont pas sans faire écho à la phrase de Nelson Mandela, citée notamment par les auteurs du rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, cela ne se fera pas sans nous*, « Madiba » disait « *ce qui se fait pour moi, sans moi, se fait contre moi* »

C'est au prix de cette vigilance que l'on peut espérer, d'une part construire un plaidoyer qui ne soit pas basé sur l'idée de « défendre les associations... pour défendre les associations »... Mais bien promouvoir le fait associatif pour ce qu'il produit de concret, de quotidien, dans la vie des gens, bref sur sa capacité à traduire en actes les grands principes qui fondent le vivre-ensemble...

D'autre part, c'est en parvenant à reconstruire ainsi des dispositifs participatifs que les associations pourront pleinement revendiquer, [et c'est fondamental!] leur place dans l'espace public au sens de Jurgen Habermas. Elles sont certes de droit privé mais fondamentalement, elles ont à voir et à faire avec l'espace délibératif public de la vie de la cité. Ainsi la préoccupation d'occuper, physiquement l'espace public rejoint complément l'enjeu politique de revendication de la valeur et l'importance du rôle des associations dans cet espace public abstrait, et partant permet de militer pour le développement de cet espace public menacé toujours plus « l'extension permanente du domaine du marché ».

LES CHEMINS DE LA TRANSITION, SUITE

[NB l'année dernière, le CAC avait proposé un séminaire sur les chemins de la transition. Cet extrait des débats tenus le premier jour permet de prolonger la réflexion]

Extrait d'une intervention de JL Laville en réponse à des questions de la salle

« Les associations ne sont pas parfaites, elles sont critiquables et elles doivent être critiquées (et auto-critiquées), nous le savons. Ceci dit, il faut se méfier de ce que j'appelle « le mythe de la pureté », c'est-à-dire que nous ne sommes pas parfaits, nous ne sommes pas « purs », autrement dit, oui nous composons avec le système, oui le système est en nous et nous sommes perverti par le système... Il faut donc le reconnaître et, quelque part, il faut donc faire le deuil de ce « mythe de la pureté », c'est-à-dire de l'idée qu'un jour on va avoir un monde parfait par la rupture idéale avec le monde dans lequel nous sommes... C'est très important car cette pensée a dominé les deux derniers siècles avec finalement une conception de la révolution vue comme une sorte solution miracle, comme s'il fallait tout attendre du grand soir qui va tout changer comme par un coup de baguette magique !

Oui, les diverses initiatives associatives sont et seront, souvent ou toujours, en deça de l'idéal que l'on souhaite mais il faut tenir compte de leur ambivalence c'est-à-dire de leurs faiblesses comme de leurs forces... Le problème, en effet, c'est qu'à force de souligner les limites – réelles- de ces expériences, on peut ne pas être assez attentifs à ce qu'elles recèlent malgré tout de promesses et de solutions.

Il faut tenir compte du caractère inabouti, parfois modestes de ces actions associatives mais ce qui importe après tout c'est de voir qu'elles offrent « des voies praticables » et qu'elles permettent que chacun fasse son chemin et que les chemins puissent se rejoindre.

Si nous ne sommes pas, ou pas assez, capables de voir cela, alors on participe à une autre forme d'invisibilisation de l'apport de l'action associatif, comme si son caractère limité, perfectible, impur ne lui donnait pas suffisamment droit de citer.

C'est un peu la leçon que je retire de ce que j'appelle « l'épistémologie du Sud », c'est-à-dire que les solutions qui s'inventent en Amérique du Sud, Afrique ou Asie sont une manière de nous dire aussi : « arrêtez avec vos grandes prétentions de systèmes théoriques et essayez d'être plus attentifs à ce qui a été rendu invisible dans votre histoire mais aussi, du fait de l'occidentalo-centrisme, dans des pans entiers de l'histoire du Sud »

Finalement, ça pose deux questions cruciales. Tout d'abord la question du rapport à l'utopie qui est par nature ambiguë. En effet, dans sa dimension créatrice, l'utopie nous donne la force d'imaginer et mettre en place de nouvelles façons de faire et, en même temps, le « ressort utopique » est ce qui peut nous ramener à des régressions totalitaires terribles quand elle ne tient pas compte de la réalité et notamment de la réalité quotidienne. Il y a de très bons textes de Miguel Abensour sur ce sujet qui montrent comment, hélas, parfois les utopistes se sont déchirés dans des affrontements interpersonnels terribles quand la réalité est venue affronter leur rêve, certains préférant s'enfoncer dans une sorte de délire de pureté qui conduit à prendre des voix totalitaires.

C'est bien la question de la transition qui est en jeu ici car il vaut sûrement mieux avancer avec nos imperfections et impuretés, vers ce nouveau monde plutôt que de chercher un

monde tellement extraordinaire qu'il n'existe pas, un monde tellement pur qu'il en serait peutêtre inhabitable...

Le propos peut être illustré avec l'observation de ce qui se passe dans deux endroits du monde actuellement. D'une part, dans certaines villes espagnoles, Barcelone notamment, avec ce qui est mis en place actuellement, dans le prolongement du mouvement des indignatos et via Podemos. Il y a deux visions possibles, deux postures, avec ceux qui rejettent l'idée même de parler avec (ou, à fortiori, de faire partie intégrante) du système institutionnel. Et ceux qui, au contraire, vont tenter de faire avec les imperfections des institutions pour, malgré tout, les changer. Je crois que ça vaut vraiment le coup d'aller voir ce qui se passe là-bas, comment, par exemple, dans certains quartiers on assiste à un travail pour ré-ancrer les services publics mais à partir de l'existence et de l'action du tissu associatif.

Un deuxième endroit, parmi beaucoup d'autres, qui peut attirer l'attention, c'est la Bolivie et l'Equateur où depuis 2008, le texte de la Constitution est venue remplacer l'objectif d'une croissance économique maximale par une finalité traduite par le *buen vivir*, le « bien vivre ». Là aussi il y a sûrement, bien sûr, de multiples limites, lacunes, insuffisances et imperfections dans les mises en œuvre politiques mais ce qui est intéressant c'est la manière dont cela change le prisme et la perspective. En effet, une des conséquences de cet objectif politique c'est de reconnaître qu'il faut, pour l'atteindre, une économie plurielle : c'est-à-dire pas simplement des entreprises privées et une administration publique mais tout un ensemble d'autres formes associatives, communautaires, collectives qu'il convient de promouvoir et de soutenir.

Si cela est possible, c'est aussi parce qu'il y a un substrat, une culture, une histoire qui, pour nous est très peu visibles, c'est le fruit également de siècle d'européano-centrisme. Ces Constitutions ne sont pas un message exotique de plus mais font partie des textes à mettre au patrimoine de l'humanité en quelque sorte car ils nous montrent simplement qu'il y une autre façon de nous représenter notre avenir.

Après l'utopie, la deuxième question cruciale posée par « l'épistémologie du Sud », c'est celle du rapport à la nature.

Pour expliquer cela, j'ai recours à une anecdote, au CNAM [conservatoire national des arts et métiers] où je travaille, il y a une statue dans le couloir menant à la direction. Cette statue, c'est la science terrassant, de sa lance, la nature (qui est représentée par un serpent)! La nature est à conquérir ou même vue comme un ennemi dangereux à abattre. Il faut avoir conscience que l'on vient de ce socle épistémologique là!

D'un certain point de vue, même une sociologie critique comme celle de Pierre Bourdieu est basée sur cette idée de conquête, une conquête de la connaissance scientifique contre le sens commun. C'est là aussi une posture qui pose question : a-t-on vraiment toujours besoin d'un savant qui vient dire ce que les acteurs vivent, sinon ils ne peuvent pas le savoir ? Est-ce que ça ne conduit pas là aussi à une sorte d'invalidation du discours des acteurs ? Est-ce qu'ils ne sont pas capables d'analyser et de définir eux-mêmes leurs lignes de conduites, en tenant compte de leurs insuffisances, pour concevoir par eux même les chemins d'une transition vers une société qui considérerait autrement, dans ses rapports économiques et sociaux de productions, de consommation, de circulation, un autre rapport à la nature qui permettrait de la mettre moins en danger et de mieux vivre avec ? »

DÉCLARATION « LA SOCIÉTÉ CIVILE, C'EST NOUS! » Reprenons le pouvoir

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

Rencontres d'été - Juillet 2017 - Lyon

Nous sommes 1 300 000 associations, grandes ou petites, qui participons à la vie en société, animées par 13 millions de bénévoles, renforcées par 1,8 millions de salariés. Sans les associations et leurs actions et leurs réflexions, pas de société possible! La "société civile" ne saurait donc se limiter aux entrepreneurs dont l'objectif fondamental de recherche de profits prédomine sur la poursuite de l'intérêt général.

Sur l'ensemble des territoires, tous les domaines de la vie sont couverts par la vie associative : secteur du social, de la santé, du culturel, des loisirs, de l'environnement et de l'écologie, de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, du sport, de la défense des droits... En se renouvelant, en expérimentant et en innovant en permanence pour répondre aux évolutions auxquelles elles sont directement confrontées, elles améliorent la vie quotidienne et tracent des perspectives et des espérances de progrès au profit de tous. La non-lucrativité inscrite dans leur raison d'être les conduits à privilégier la coopération plutôt que la concurrence, à refuser la marchandisation croissante de leurs activités et à décliner l'invitation consistant à transformer notre pays en « star up ».

Les deniers publics sont ceux des citoyens. Ce sont eux qui, par les impôts et les contributions, alimentent l'essentiel des caisses des autorités publiques. Les élus, à quelque niveau que ce soit, n'en sont que les gestionnaires temporaires. Il est donc normal qu'une partie de cet argent revienne à la société civile. Pour les associations qui travaillent dans le désintéressement matériel pour le vivre ensemble, le bien commun et l'intérêt général, il est logique et légitime de trouver des moyens d'action via les subventions.

L'injonction de plus en plus forte à « revoir notre modèle économique » (c'est-àdire accepter de voir l'argent public remplacé par l'argent privé) nous semble, dans ce contexte, d'autant plus malvenue que 2/3 des apports des mécènes ou philanthropes est défiscalisé et donc supporté par tous.

Enfin, foncièrement, par les associations libres d'individus égaux, ce maillage de structures émanant de la société civile, fait la démonstration que les femmes et les hommes sont capables de se gouverner eux-mêmes et de s'atteler collectivement à la tâche vitale consistant à construire une société plus solidaire, durable et participative.

•